



Comment lancer un processus de divorce avec bien immobilier?

Par Phil

Ma femme et moi souhaitons engager une procédure de divorce par consentement mutuel. Nous n'avons pas de contrat de mariage spécifique. Sachant que nous avons un bien immobilier a partager, faut-il commencer par aller voir un avocat ou faut-il contacter d'abord un notaire ?

Par antoni123

Bonjour,

Je pense qu'il est important de faire appel à un avocat d'abord parce que c'est suite au jugement de divorce que la liquidation des biens peut être effectuée.

Je connais une bonne [url=http://www.avocat-guiondemeritens.com/]http://www.avocat-guiondemeritens.com/[/url] qui peut répondre à toutes vos questions.